



# GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

QUE 2298

*Signataire : Alia Chaker Mangeat*

*Date de dépôt : 10 décembre 2025*

## Question écrite urgente Fondations exonérées fiscalement, quelle transparence ?

Le Conseil d'Etat a mis en place une stratégie, qu'on ne peut que saluer, en vue de soutenir le secteur philanthropique dans notre canton. Parmi les mesures de soutien, une cartographie interactive, accessible à toutes et tous, intégrant l'ensemble des informations publiques de chaque entité, sera prochainement disponible. Cette cartographie est bienvenue, car elle facilitera la recherche de dons pour les porteurs de projets et permettra aussi à des donateurs d'identifier les fondations qu'ils souhaitent soutenir. Cette cartographie devrait permettre, selon le communiqué de presse du Conseil d'Etat, d'accroître la transparence du secteur.

Au vu de ce qui précède, je remercie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre à la question suivante :

*Est-ce que toutes les fondations bénéficiant d'une exonération fiscale cantonale figureront dans cette cartographie publique ?*

*Si ce n'est pas le cas, pour quel motif ?*